

Communiqué de presse de la FOPIS concernant l'enquête de satisfaction à Clos Fleuri

Communiqué de presse
12 juin 2018

Le personnel de Clos Fleuri s'est réuni hier en fin d'après-midi. C'était l'occasion pour lui d'exprimer aux représentantes de la Direction de la Santé et des affaires sociales (DSAS) son vécu et de partager son ressenti sur les conclusions de l'audit ainsi que sur les mesures préconisées. Le rétablissement d'un climat de confiance va passer par un nouvel échange, avec le Conseil de fondation cette fois.

Les services compétents de la DSAS ont ainsi pris hier la mesure de la souffrance ressentie par les personnes présentes et de la frustration à l'égard de la direction et de certains cadres de la Fondation Clos Fleuri. Pour sa part, la FOPIS avait auparavant rencontré des représentants du Conseil de fondation en présence des déléguées de la DSAS ; elle a ainsi pu rassurer le personnel présent sur la qualité de l'échange et sur l'esprit constructif qui prédomine au sein de l'organe suprême. Le Conseil a en effet montré une réelle volonté de collaborer avec le personnel et ses représentants. Il appelle de ses vœux la définition d'un cadre clair pour la collaboration entre la FOPIS et la Fondation dans les mois à venir. Des propositions ont été faites par la FOPIS, et le Conseil de fondation est entré en matière sur celles-ci, signe d'une ouverture indéniable.

Le personnel a ensuite débattu des mesures préconisées par l'audit. Un profond scepticisme règne encore parmi les collaborateurs et collaboratrices. Ils et elles doutent de la capacité de certains dirigeants à changer. Ils ont du mal à comprendre l'absence de sanctions contre certains comportements qu'ils jugent inacceptables. Le personnel a également déploré le manque de contact avec le Conseil de fondation. A l'issue d'une longue discussion, l'assemblée a souhaité, avant de se prononcer sur les mesures préconisées par l'audit, rencontrer le Conseil de fondation. Le personnel ressent le besoin de témoigner de son vécu à l'organe suprême de la fondation.

Les personnes présentes ont apprécié de pouvoir s'exprimer librement. Elles attendaient cette opportunité depuis longtemps. La FOPIS tient aussi à relever la qualité des interventions et la maturité ainsi que le professionnalisme affichés par les collaborateurs et collaboratrices, professionnalisme mis également en exergue par Triaspect dans son audit. Il ne fait ainsi aucun doute que l'assemblée d'hier était une étape indispensable pour le rétablissement d'un climat serein dans l'institution et qu'elle contribuera, à court terme, à redonner le sourire au personnel, aux résidents et à tous les intervenants impliqués, tous motivés par la construction d'une institution à l'écoute des bénéficiaires et à même de faire confiance aux collaborateurs et collaboratrices.

Personnes de contact :

Bernard Fragnière, Secrétaire général suppléant, 079 707 18 39
Sophie Tritten, Secrétaire générale, 079 704 73 63